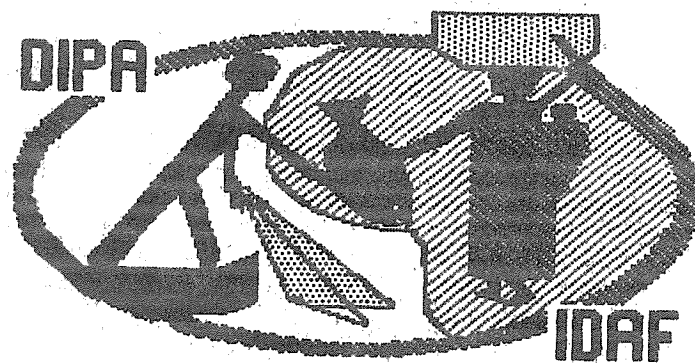


DIPA / WP / 16

Février 1987

COMPTE-RENDU DE LA DEUXIEME REUNION
DES OFFICIERS DE LIAISON DU DIPA



FAO / DANIDA / NORWAY

DIPA/WP/16

Février 1987

COMPTE-RENDU DE LA DEUXIEME REUNION
DES OFFICIERS DE LIAISON DU DIPA
Freetown, 11-14 Novembre 1986

Programme de Développement Intégré
des Pêches Artisanales en Afrique
de l'Ouest - DIPA

Programme for Integrated Development
of Artisanal Fisheries in
West Africa - IDAF

GCP/RAF/192/DEN - GCP/RAF/198/DEN
GCP/RAF/197/NOR

En coopération avec le Danemark et la Norvège et en collaboration avec la République Populaire du Bénin, le Département des Pêches de la F.A.O. réalise depuis Juin 1983 un programme de développement s'adressant aux communautés de pêches artisanales en Afrique de l'Ouest. Ce programme est basé sur une approche intégrée qui tient compte à la fois des aspects techniques du développement et des besoins socio-économiques des communautés de pêcheurs.

Ce rapport est un document de travail, et les conclusions et recommandations données dans ce rapport et dans les autres rapports du DIPA (Développement Intégré des Pêches Artisanales) sont jugées appropriées au moment de la préparation. Les documents de travail n'ont pas été nécessairement approuvés pour publication par le (s) Gouvernements (s) concerné (s) ni par la F.A.O. Le rapport peut être modifié au fur et à mesure que nos connaissances s'élargissent.

Les désignations employées et la présentation des éléments dans cette publication n'impliquent pas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part de la FAO en ce qui concerne le statut légal de tous pays, territoire, ville ou zone ou en ce qui concerne la délimitation de frontières ou limites.

Projet DIPA
Boîte Postale 1369
Cotonou, R.P. du Bénin

Télex : 5291 FOODAGRI

Tél. 330925/330624

Le compte rendu de la réunion a été écrit par M. Boubéri Doumini, Officier de Liaison - Côte d'Ivoire. Un rapport en anglais a été présenté comme document IDAF/WP/15 avec plusieurs annexes.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I - Compte-rendu de la réunion	1
II - Liste des participants	8
III - Compte-rendu de la première réunion	10
IV - Rapport sur l'évolution du Projet DIPA	19

I - Compte-rendu de la réunion des Officiers de liaison
Programme D.I.P.A.

OUVERTURE ET PROGRAMME DE TRAVAIL

1°/- Du 11 au 14 novembre 1986 s'est tenue à Freetown, République de Sierra-Leone, la 2e réunion des Officiers de liaison. Cette réunion faisait suite à celle de Cotonou en 1985 et au cours de laquelle la Sierra-Leone avait accepté d'être l'hôte de cette session de 1986.

2°/- La liste des participants est jointe en annexe. Au nom du Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de la Sierra-Leone, Mr. FERGUSSON, de la division des pêches a ouvert la réunion.

3°/- Le bureau de séance se composait comme suit :

Président : Mr. FERGUSSON, Sierra-Leone
Vice-Président : Mr. MENSAH, Benin
Rapporteur : Mr. BOUBERI, Côte d'Ivoire

4°/- L'ordre du jour adopté portait sur les points suivants :

- 1- Compte-rendu des activités du Projet D.I.P.A.
 - Programme régional
 - Projet-Modèle- Benin
- 2- Présentation des projets-pêche artisanale dans la région entre-coupée d'une visite à TOMBO.
 - projets associés et autres projets
 - aperçus sur la pêche artisanale dans quelques pays dont les participants étaient présents.
- 3- Recommandations
- 4- Divers
- 5- Date et lieu de la prochaine réunion.

ACTIVITES DU PROJET D.I.P.A.

5°/- Abordant l'ordre du jour, Mr. MENSAH, Directeur des Pêches du Benin et Officier de liaison a rappelé les conclusions et recommandations de la réunion de Cotonou qu'il avait présidée. (Cf. document DIPA L/1186/inf.6)

6°/- Mr. EVERETT, Coordonnateur du Projet DIPA a fait le point sur les activités du Programme Régional. Ce projet qui comporte un volet régional et un projet-modèle axe ses activités autour de 5 points :

1- Aider les pays de la région qui le demandent dans la formulation, et si besoin est, dans l'appréciation des projet de pêche artisanale.

2- Promouvoir l'approche intégrée du développement par la prise en compte de tous les aspects de vie et de travail de la communauté de pêcheurs et de sa participation effective.

3- La mise en exécution du projet-modèle Benin en vue de transférer tout en s'adaptant ses acquis.

4- Vulgariser les U.P.D. (Unité de Développement des Pêches) structure multidisciplinaire, en collaboration avec les projets associés ou toutes autres structures des pêches.

5- Faciliter l'échange d'informations et soutenir l'expertise dans la région.

7°/- Compte tenu de son budget et de son équipe réduits, le Projet n'a pas encore couvert toute la région alors que la première phase débutée en 1983 s'achevera fin 1988.

8°/- Au cours du débat qui a suivi, les différents intervenants ont mis l'accent sur l'importance du secteur d'activité que représentent les pêches artisanales avec ses problèmes spécifiques.

9°/- Ils ont regretté que le Projet DIPA soit très peu connu dans la région alors que 3 ans se sont déjà écoulés depuis sa mise en exécution. Ils ont demandé des précisions sur le rôle effectif du PROJET.

- L'appui aux autres projets
- les missions de consultants
- la procédure de désignation des Officiers de liaison.

10°/- Après quoi, Mr. AFFOYON, Directeur du Projet Modèle Benin a fait un tour d'horizon des activités du projet, appuyé d'un film-video. Il a souligné que ce projet qui est encore dans une phase-pilote, ne sera réellement Modèle que lorsque ses acquis seront transférés dans d'autres pays de la région.

PROJETS-PECHE ARTISANALE DANS LA REGION

11°/- Le contenu d'un certain nombre de projets a été porté à la connaissance des participants. En effet, le domaine des pêches artisanales a fait l'objet de projets de développement financés dans le cadre d'accords bilatéraux ou multilatéraux. Parallèlement à ces actions ponctuelles, les pays mettent en place des politiques d'intéressement et d'encadrement de ce secteur.

12°/- Ainsi en Sierra-Leone, trois projets sont en activité.

* Le Projet pilote de pêche de TOMBO, principalement co-financé par l'Etat Sierra-Leonais et la G.T.Z., organisme allemand a pour vocation de promouvoir le développement intégré de la pêche côtière artisanale. La stratégie se résume en l'utilisation des ressources générées par la vente de matériels de pêche en vue de financer des projets communautaires : centre de santé, eau courante, etc... Il s'appuie sur les structures traditionnelles existantes.

Une visite à TOMBO, siège du projet, a permis le contact direct des participants avec les représentants des différents groupes socio-économiques du village.

* Le Projet SHENGE associé au Programme DIPA financé par le PNUD ; son objectif consiste à augmenter la production halieutique de sa zone d'activité et d'améliorer les conditions socio-économiques de pêcheurs concernés.

* Le Projet de KAMBIA financé par le FED s'assigne les mêmes objectifs que les premiers, mais l'accent est mis sur l'économie de carburant (introduction de moteur diésel in-bord).

13°/- En Côte d'Ivoire, le Projet de Développement de la Pêche Artisanale en Lagune Aby associé au Programme DIPA est financé par le F.I.D.A. (Fonds International de Développement Agricole) et le Gouvernement ivoirien. Il a pour objectif l'amélioration des conditions de vie et de travail des pêcheurs et fumeuses en intervenant en amont et en aval de la pêche. L'effort d'équipement est associé à une politique d'exploitation rationnelle des potentialités halieutiques de la lagune.

- Le Projet Sud-Ouest de la C.C.C.E. (Caisse Centrale de Coopération Economique) organisme financier français, qui est à sa troisième phase vulgarise une super-pirogue en polyester tout en mettant en place des structures d'encadrement des pêcheurs.

14°/- En Gambie, le Projet basé à Gujur a mis en place des infrastructures de transformation (fours), de conditionnement (fabrique de glace) du poisson et un magasin de vente de matériel de pêche. Il est financé par la C.E.E.

15°/- Au Nigeria, le Gouvernement Central a lancé divers projets d'approvisionnement en équipements de pêche : moteur Hors-bord, petits navires, engins de pêche... etc. Un vaste programme de pisciculture a aussi vu le jour. Tous ces programmes sont appuyés par les Gouvernements des Etats de la Fédération. Des structures de formation et d'encadrement existent dans le pays.

16°/- Le délégué de la Guinée a mis l'accent sur la réorganisation de la pêche dans son pays. Un vaste projet intégré de développement des Pêches Artisanales financé par la B.A.D.E.A. et la B.A.D. est sur le point de démarrer. Mais la priorité au niveau des services des pêches reste la formation des agents de l'Etat chargés de l'encadrement.

17°/- En Mauritanie, la Pêche Artisanale est marginale ; cependant le Gouvernement intervient au niveau des petites communautés qui étaient enclavées en les aidant à prendre à leur charge les équipements de pêche. Un projet intégré en cours d'élaboration prendra en compte les aspects -crédits - formation - décentralisation des structures d'encadrement- équipements portuaires et avitaillement.

18°/- Des documents sur les Pêches Artisanales au Libéria et au Ghana ont été distribués par les délégués de ces pays.

19°/- De tous ces projets et politiques de développement et d'aménagement des pêches, il ressort que les pays poursuivent le même objectif : l'amélioration des conditions de vie et de travail des pêcheurs artisanaux et leurs communautés par :

- le financement (direct ou par le biais du crédit) des équipements de pêche : filets, embarcations, moteurs ;
- la mise en place de structures de transformation, conditionnement et transport du poisson.
- L'introduction de techniques et technologie plus appropriées : amélioration des embarcations et des engins -réduction de la consommation du carburant par l'introduction du diésel et l'utilisation de la voile- exploitation de nouvelles ressources (pêche à la ligne et aux filets maillants de fond).
- L'encadrement et l'organisation de la profession : création de coopératives - formation et encadrement.

RECOMMANDATIONS

20°/- Les participants demandent au Projet D.I.P.A. d'intensifier ses contacts avec les pays afin qu'il soit mieux connu et de plus en plus associé à la définition de politiques et stratégies de développement des Pêches Artisanales.

21°/- Ils souhaitent vivement que ce programme soit reconduit afin de répondre aux objectifs qui lui étaient assignés. A ce propos, ils souligneront leur intérêt réel pour ce programme lors du passage dans chaque pays de la mission d'évaluation courant 1987 des donateurs : NORVEGE et DANEMARK.

22°/- Ils recommandent qu'une attention particulière soit accordée à l'approche intégrée des Projets de Développement, avec la participation effective des communautés des pêcheurs qui auront exprimé leurs besoins réels.

23°/- L'objectif de ces projets est d'augmenter les revenus des pêcheurs afin qu'ils améliorent leurs conditions de vie et de travail ; ceci passe par la connaissance des stocks existants. Dans ce cadre, les participants recommandent l'intensification et le renforcement des évaluations des ressources côtières, ou tout au moins l'amélioration des statistiques de pêche, afin d'apprécier le niveau des stocks, préalables à l'élaboration de tout Projet de Développement Pêche.

24°/- Les participants se sont félicités de ce que beaucoup de Projets voient le jour dans la région, ceci dans le souci de dynamiser ce secteur qui intéresse une main-d'oeuvre rurale nombreuse à petit revenu. Afin d'optimiser les efforts des Etats et utiliser rationnellement les investissements, il est recommandé au niveau de chaque pays une politique de coordination nationale des Projets.

D I V E R S

25°/- Une parenthèse a été ouverte sur les limites de la zone de compétence du Projet, eu égard aux moyens (financiers et humains) dont il dispose.

Il a été noté que les pays côtiers de la zone du COPACE qui couvre tout le littoral depuis le Maroc jusqu'au Zaïre, disposent aussi d'un réseau d'eaux intérieures vaste. Aussi, dans un premier temps, est-il recommandé la collaboration du D.I.P.A. avec les autres projets de la F.A.O. qui interviennent dans la région sur les pêches dans les eaux continentales.

26°/- La date et le lieu de la prochaine réunion seront ultérieurement communiqués.

II - Liste des Participants

- K.A. Fergusson ; Directeur adjoint de la Division Pêches, Ministry of Agriculture and Natural Resources, Freetown, Sierra Leone.
- Gilbert Mensah ; Directeur des Pêches, Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative, Cotonou, R.P. Bénin.
- Mohamed Mahmoud Jeilani ; Directeur des Pêches Artisanales, Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, Nouakchott, R.I. Mauritanie.
- Fodé Mamadou Kaba ; Chef Section des Directions Préfectorales des Pêches et des Projets, Division Pêche Artisanale et Pisciculture, Conakry, Guinée.
- Mamadou Doumbia ; Projet Pêche Maritime Sud-Ouest, Côte d'Ivoire.
- M. Armah ; Directeur adjoint, Department des Pêches, Accra, Ghana
- Nfamara Dampha ; Coordonnateur du Projet Développement de la Pêche Artisanale, Banjul, Gambie.
- J. Melvin Thornes ; Ministre adjoint de l'Agriculture pour les services Techniques, Monrovia, Liberia.
- M.A. Obakin ; Directeur adjoint des Pêches, Département Fédérale des Pêches, Lagos, Nigeria.
- Bouberi Doumini ; Chef Projet Lagune Aby, Adiaké, Côte d'Ivoire.
- Edima Nathanael ; Chef de Service Provincial des Pêches du Sud-Ouest, Buea, Cameroun.
- Robert Lee ; Maître-pêcheur/Chef d'équipe, PNUD/FAO Projet Pêche Shenge Sierra Leone.
- Uwe Beck ; Directeur du GTZ/Allemagne Fédérale Projet Pêches Tombo, Sierra Leone.
- Luc Affoyon ; Directeur National du Projet Modèle, Cotonou, R.P. Bénin
- Alexander C.V. Forde ; Co-Directeur du GTZ/Allemagne Fédérale Projet Pêches Tombo, Sierra Leone.
- Theo Brainerd ; Economiste des Pêches, Projet COPACE, Dakar, Sénégal.
- Jock Campbell ; Superviseur, FED Projet Pêches Kambia, Sierra Leone.
- Jan Haakonsen ; Anthropologue/Socio-economist; Projet DIPA, Cotonou R.P. Bénin.

Jan Johnson ; Conseiller principal, Projet DIPA, Cotonou, R.P. Bénin.

William Mc Cauley ; Programmeur, GTZ/Allemagne Fédérale Projet Pêches
Tombo, Sierra Leone

Ekaete E. Udong ; Fonctionnaire des Pêches, Département Fédérale des
Pêches, Lagos, Nigeria.

George V. Everett ; Coordonnateur, Projet DIPA, Cotonou, R.P. Bénin.

III - Rapport de la première réunion des officiers de liaison

Du 10 au 16 Juin 1985, une réunion s'est tenue à Cotonou, siège du Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, avec les Officiers de liaison désignés par les pays de la région.

Compte tenu des nouveaux horaires aériens, les participants sont arrivés les 10 et 11/6 pour repartir les 15 et 16/6.

Etaient présents :

- | | | |
|-----------------|-----------------|---|
| - Mr. Mensah | - Bénin | - Directeur des Pêches et Coordonnateur National |
| - Dr. Koffi | - Côte d'Ivoire | - Directeur des Pêches |
| - Mr. Boubéri | - " " | - Officier de liaison, Directeur du Projet Lagune Aby (FIDA) |
| - Mr. Doumbia | - " " | - Directeur du Projet Pêche Artisanale San Pédro (CCCE) |
| - Mr. Onivogui | - Guinée | - Directeur Administratif et Financier, Direction Générale des Pêches (en remplacement de Mr. Mamadi Keita, Officier de liaison et Directeur du Projet Pêche Artisanale (BAD/FAD) |
| - Mr. Fergusson | - Sierra Leone | - Officier de liaison, Fisheries Division Ministry of Agriculture and Natural Resources |
| - Dr. Amégavié | - Togo | - Officier de liaison - Chef Service Production Halieutique. |

Etaient excusés

- | | | |
|-------------------|------------|--|
| - Mr. Sa Nogueira | - Cap Vert | - Officier de liaison (non disponible) |
| - Mr. Mingle | - Libéria | - " " (à l'extérieur) |
| - Mr. Adébiyi | - Nigéria | - " " (billet non parvenu) |

Objectifs de la réunion

- . Créer les contacts nécessaires entre les responsables nationaux de la coordination des activités du Programme dans les pays de la région.
- . Permettre des échanges d'expériences entre les différents projets nationaux de développement des pêches artisanales, et notamment avec le Projet Modèle Bénin.
- . Familiariser les participants avec le Programme ; information sur ses objectifs, ses possibilités et modalités d'intervention dans les Pays de la Région ainsi que dans les Projets associés ; procédure des relations à établir et à maintenir avec le Programme.
- . Définition du rôle et des responsabilités des Officiers de liaison

Programme de la réunion - ordre du jour

- 11/6 - Discussion sur problèmes spécifiques avec les représentants de la Côte d'Ivoire (Super pirogue - pêches lagunaires...).
- 12/6 - Matin - Présentation succincte par Pays de la situation des pêches artisanales et des projets en cours, par les participants nationaux, suivie de discussion-débat-échange d'idées.
 - Soir - Introduction - présentation détaillée du Programme suivie de discussion-débat.
- 13/6 - Toute la journée - visite du Projet Modèle Bénin, dans les communautés de Hio, Zogbédji et Ayiguennou
Introduction du Projet du Projet Modèle - Explication détaillée de la nouvelle stratégie appliquée - Etapes de mise en place du Projet - Participation active et continue des communautés à leur développement - Présentation des activités en cours par l'Unité de Développement des Pêches suivie de discussion.

14/6 - Réunion de synthèse - Conclusions - Recommandations

15/6 - Problèmes lagunaires - Visite de l'Ecloserie Tilapia de Godomey (CEE) et du lac Nokoué : pêcheries en branchages (acadjas) et élevages piscicoles intensifs en enclos.

Résultats - conclusions

En réunion de synthèse, les participants ont exprimé leur sentiments comme suit :

. La réunion des officiers de liaison et Directeur nationaux de Projets, à Cotonou, a été une excellente initiative de contact, d'information et de conviction dans la mesure où :

- (i) les exposés spontanés de chaque participant sur la situation des pêches artisanales et projets en cours dans leurs pays respectifs, où les contraintes ont été mises en exergue, ont soulevé le plus vif intérêt donnant lieu à un très large échange de vue. Ces discussions ont mis en évidence les problèmes communs et spécifiques des pêches artisanales, pour lesquels les solutions apportées ou tentées selon le contexte propre à chaque pays, ont été pour chacun, une expérience fort enrichissante.

- (ii) les participants ont été très impressionnés par la présentation nationale du Projet Modèle ainsi que par la stratégie appliquée ; notamment par les concepts et principes du développement intégré : la concertation et la participation continue des communautés aux activités du projet, y compris les activités féminines particulièrement édifiantes, de même que celles du sous-groupe Technologie des Pêches dont ils ont compris maintenant le mécanisme de fonctionnement de chaque élément ; son utilité, son efficacité, son dynamisme.

Un proverbe particulièrement bien approprié a été exprimé résumant la conclusion à tirer de cette visite : "il vaut mieux voir une fois que dire mille fois".

- (iii) les participants ont parfaitement assimilé les objectifs du Programme ; sa stratégie d'appui à la région dans la recherche des solutions aux problèmes communs ; ses possibilités d'appui technique dans les projets associés ; ses modalités d'intervention par Pays ainsi que son appui à la formation des cadres nationaux appelés à diriger des projets de développement intégré des pêches artisanales maritimes et lagunaires, et à constituer les Unités de Développement des Pêches, avec une attention particulière aux activités féminines, aux aspects techniques et socio-économiques du secteur.
- (iv) les Officiers de liaison ont pris conscience de leurs responsabilités dans les rapports à entretenir avec le Programme pour en renforcer l'efficacité dans leurs pays respectifs.

En confirmation à cette conclusion. les délégués de Guinée et de Côte d'Ivoire ont notamment mentionné leur intention de faire appel au Programme pour des consultations en matière de planification-formulation de projets de pêche artisanale ; de formation de personnels de gestion-administration des projets ; de formation de mécaniciens pour la motorisation des pirogues ; de formation des personnels d'encadrement des communautés de pêche et particulièrement des activités féminines ; d'enquêtes socio-économiques. Toutes ces interventions vont amplifier considérablement les activités futures du Programme, notamment au Cap Vert, en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Sierra Léone.

Recommandations

- (i) Les participants ont souligné l'impact positif de cette réunion qui, par contacts directs personnels, a permis à chacun de mieux se connaître et a provoqué des échanges d'expérience fructueux et enrichissants entre les cadres nationaux appelés à une même tâche, renforçant ainsi les rapports entre leurs pays respectifs.

Ils ont unanimement souhaité le renouvellement périodique, annuel si possible, d'une telle réunion en suggérant qu'elle puisse se tenir alternativement dans les différents Projets associés au Programme-Projet Modèle Bénin, pour stimuler l'intérêt des pays respectifs et élargir l'expérience des cadres nationaux, en raison du contexte particulier dans lequel se déroule chaque projet.

La Sierra Léone a été pressentie officiellement comme prochain lieu de rencontre (Pays anglophone et Projet-associé de Shenge).

- (ii) Les participants ont exprimé leur désappointement de ne trouver au Siège du Programme aucune documentation spécifique sur le développement intégré des pêches artisanales, ni sur le Projet Modèle Bénin.

Cette remarque est très pertinente ; il n'existe à l'heure actuelle aucune publication en français sur la stratégie du développement intégré des pêches artisanales, et par ailleurs, le Projet Modèle n'a publié aucun document technique sur l'ensemble de ses activités.

Il a été expliqué aux délégués qu'en ce qui concerne le Programme, les rapports de Consultants sur les problèmes d'intérêt régional ne sont pas encore disponibles ; de même, des documents sur la stratégie du développement

intégré existent en anglais, non encore traduits en français. En ce qui concerne le Projet Modèle, beaucoup de données de base ont été recueillies, mais jusqu'alors il n'a pas été possible de les analyser ; beaucoup d'activités sectorielles ont été entreprises mais leur présentation sous forme de documents techniques fait encore défaut ; des documents partiels existent qui doivent être assemblés et finalisés.

Comblent ces lacunes dans les meilleurs délais paraît une nécessité prioritaire évidente. Ces documents qui figurent à l'annexe I doivent être publiés simultanément en français et en anglais.

(iii) Enfin les participants ont émis le souhait de voir utiliser les ressources régionales en expertises spécifiques (Directeurs nationaux de Projets, autres personnels spécialisés, U.D.P., etc...) quant le Programme fait appel à des Consultants.

Cette possibilité est déjà largement appliquée par le Programme, chaque fois qu'il identifie du personnel des Pays de la région dont les qualifications pratiques de terrain correspondent au profil exigé par les missions envisagées, comme dans les cas suivants :

- . identification - systématique des Poissons - (Mr. F. Paraiso - Bénin)
- . technologie du poisson - (Mr. J. Zinsou - Bénin)
- . mécanique hors bord - (Mr. G. Dovon - Togo)
- . technologie des pêches artisanales - (Mr. P. Shek - Sénégal)
- (Mr. B.A. Doyi - Ghana)
- (Mr. E. Dossou - Bénin)
- . charpenterie de marine - (Mr. Alioune - Sénégal)
(Mr. E. Nylander - Sierra Leone)
- . vulgarisation développement communautaire - (Mr. L. Zannou - Bénin)

- . Economie familiale - (Mme Oumi Cissé - Sénégal)
- . Sociologie - (Mme Fatou Sow - Sénégal)
- (Mr. C.M. Atti - Bénin)
- . Activités féminines - (Mme C. Ahouamèrou - Bénin)

Le Programme identifie d'autres consultants potentiels au fur et à mesure de ses contacts par Pays.

Dans le but de renforcer la compétence d'expertise des consultants nationaux de la région, il est suggéré, dans un premier temps, de les utiliser en co-équipiers adjoints à un consultant confirmé.

Pêche artisanale lagunaire

D'une part, le Programme a compétence sur le secteur des pêches artisanales et lagunaires ; d'autre part, pour répondre à la demande des délégués de Côte d'Ivoire, une visite de l'Ecloserie de Godomey et du lac Nokoué a été organisée, en collaboration avec la Direction des Pêches et du Projet C.E.E., à laquelle se sont joints les autres visiteurs.

Tous les participants ont été vivement intéressés par les particularités de l'Ecloserie produisant des Tilapia hybrides ; les méthodes d'alevinage et de nourrissage ; la fertilisation des eaux (fumures organiques - compost - etc...).

Sur le lac Nokoué, les pêcheries traditionnelles en branchages (acadjas) uniques au Bénin, ainsi que les élevages intensifs de Tilapia monosexé en enclos ont été visités ; sur chaque site, les explications techniques détaillées, les résultats ainsi que les contraintes ont été largement discutés, de même que tous les problèmes d'environnement.

Les visiteurs se sont rendus compte de l'énorme complexité du milieu lagunaire en liaison avec la mer ; des problèmes que pose l'introduction de nouvelles techniques de pêche et de pisciculture ; de la nécessité de procéder avec beaucoup de prudence et de pragmatisme, et de passer par une phase assez longue d'expérimentation de toute intervention avant d'entamer la phase de vulgarisation. Comme pour le développement intégré des pêches artisanales maritimes, l'aménagement des pêcheries lagunaires ne peut se réaliser que par des projets de très longue durée (10 ans minimum) qui seuls, peuvent aboutir à des résultats concrets et durables.

Annexe

1. Ben Yami and Anderson (1985) : "Communities Fishery Centres Guideline for Establishment and Operation".
2. Ben Yami : "Questions and Answers on Communities Fishery Centres".
3. Paper of the "Symposium on the Development and Management of Small-Scale Fisheries" - Kyoto Japan 21-23 May 1980.
4. Ben Yami, M. (January, 1985) : "The Coordinated Community Fishery Project (CCFP). An evolution of the Community Fisheries Centre (CFC) concept in the context of integrated small-scale fisheries development".
5. Johnson, J. (1983) "A proposed FAO strategy for integrated development in small-scale fisheries in Case Studies and Working Papers Presented at the Expert Consultation on Strategies for Fisheries Development", Rome, May 1983, FAO Fisheries Report N° 295 Supplement, pp. 279-286.
6. Johnson, J. (January 1985) : "Steps towards an integrated strategy for small-scale fisheries development".
7. Johnson, J. (November, 1984) : "Some considerations on the unique characteristics and special problems of small-scale fisheries of relevance to the Justification for and design of small-scale fisheries projects".

IV - RAPPORT SUR L'EVOLUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INTEGRE
DES PECHEES ARTISANALES EN AFRIQUE DE L'OUEST

A - Généralités

Le programme de développement intégré des pêches artisanales (connu sous le nom de Projet DIP) a trois volets qui sont le GCP/RAF/192/DEN, couvrant les activités régionales, le GCP/RAF/198/DEN, couvrant les activités du projet modèle du Bénin, tous deux financés par le Danemark, et le GCP/RAF/197/NOR couvrant le volet financé par la Norvège comme appui aux activités régionales. Le projet est exécuté par la FAO.

Le projet couvre essentiellement les pêches artisanales maritimes de l'Afrique de l'Ouest que l'on trouve dans les pays côtiers membres du Comité FAO des Pêches pour l'Atlantique Centre Est (COPACE). La région que couvre le COPACE s'étend du détroit de Gibraltar au fleuve Zaïre.

L'objectif principal du projet est d'aider les pays d'Afrique de l'Ouest qui le souhaitent à développer et à aménager leur pêche artisanale afin d'en tirer les avantages économiques et sociaux maximums, grâce à une approche centrée sur la communauté et visant améliorer la productivité et à accroître le bien-être et l'autonomie des pêcheurs, et ceux qui sont chargés de transformer et de distribuer le poisson, et tous ceux qui travaillent dans ce secteur. Les objectifs secondaires sont de :

- a - renforcer l'efficacité des projets de développement des pêches artisanales
- b - préparer et diffuser l'approche intégrée de développement des pêches artisanales qui met l'accent sur la participation de la communauté dans la planification des projets locaux
- c - mise en oeuvre d'un projet de développement modèle -actuel projet GCP/198/DEN au Bénin
- d - maintien dans chaque pays, d'un système d'unités de développement des pêches, et enfin,
- e - l'accroissement de la compétence technique grâce aux échanges d'experts spécialisés entre pays africains.

Le projet est basé à Cotonou où le gouvernement a bien voulu mettre à disposition des locaux pour les bureaux et du personnel de support national. Le projet est devenu fonctionnel depuis la signature du document de projet par les parties concernées, en décembre 1983. Les activités sont programmées jusqu'en 1988.

Le premier rapport sur le projet a été fait au sous-comité du COPACE lors de sa sixième session tenue à Banjul en octobre 1984. La première réunion des officiers de liaison du DIPA s'est tenue à Cotonou en mai 1985 ; durant ces travaux l'évolution du projet a été discutée et les priorités pour le futur ont été déterminées. La deuxième réunion des officiers de liaison est prévue pour le mois de novembre 1986 à Freetown.

Au sein du volet régional GCP/RAF/192/DEN, il y a un coordonnateur assisté de consultants et un socio-anthropologue, ainsi qu'un conseiller principal qui aide les institutions à la planification du projet GCP/RAF/197/NOR financé par la Norvège.

Le personnel du projet modèle GCP/RAF/198/DEN consiste en un conseiller technique principal, un spécialiste en technologie de pêches, et un conseiller en activités féminines. Le projet modèle est entièrement appuyé par un personnel de contrepartie nationale de la Direction des Pêches du Bénin.

Le personnel de ces deux projets ont reçu beaucoup d'aide et d'appui de la part des divers services du Département des Pêches de la FAO à Rome, des Représentants de la FAO, et des Départements des Pêches dans la Région.

Le travail du projet DIPA tient une place essentielle dans le suivi des discussions techniques et des recommandations de la Conférence Mondiale de la FAO sur l'Aménagement et le Développement des Pêches qui a été tenue à Rome du 27 juin au 6 juillet 1984. C'est en fait une partie intégrale du deuxième programme d'action qui a vu le jour dans le développement des pêches artisanales, basé sur une approche intégrée, et l'amélioration des conditions socio-économiques des communautés de pêcheurs et de leurs familles. Ce projet mettra en oeuvre la promotion des compétences techniques, des capacités et des possibilités futures des communautés de pêche, à travers un engagement actif et la participation des pêcheurs dans la planification et l'exécution des activités de développement et d'aménagement. Une attention particulière sera donnée non seulement aux technologies et moyens techniques dans le

domaine des captures de la transformation, du traitement et de la distribution de poisson, mais aussi aux considérations socio-économiques telles que l'éducation, la santé et l'infrastructure.

B - Réalisations

1. L'efficacité des projets de développement artisanal

Le projet a toujours gardé un contact étroit avec d'autres projets de pêche artisanale financés par des agences multi ou bi-latérales, ainsi qu'avec les directions nationales dans ce domaine, afin que l'on puisse en son temps juger de l'efficacité du projet dans la région et que l'on puisse y apporter de l'amélioration si nécessaire. Il est fréquemment demandé au personnel de donner des conseils ou recommandations sur des sujets spécifiques.

Le coordonnateur a effectué plusieurs missions dans d'autres pays pour faire des recommandations visant à assister les pêches artisanales. Parmi les pays visités étaient le Gabon, le Cameroun, la Guinée et le Burundi.

En Gambie, le projet a aidé à réaliser de nouvelles expériences visant à améliorer la qualité du poisson fumé. Au Cap Vert, le projet a fourni des moyens pour renforcer les institutions des pêches.

Un architecte navale a étudié les types d'embarcation utilisés dans les pêches artisanales et a recommandé les actions à mener concernant l'amélioration des dessins expérimentales. Après cette consultation, un charpentier marin, qui avait déjà travaillé dans le projet modèle du Bénin a été recruté pour analyser le niveau de charpenterie marine dans la région.

Le charpentier a aussi été au Sénégal, en Mauritanie, en Guinée Bissau, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire pour aider dans le développement de récents modèles de petites embarcations. L'on donne beaucoup d'importance à ces constructions dans la région, car à la longue, il se pourrait qu'il y ait pénurie de bois, ce qui limiterait les possibilités de production de pirogues creusés dans le bois à la manière traditionnelle comme les pirogues venant du Ghana. Le charpentier a été en visite spécifique au Ghana afin d'estimer les tendances et a rapporté que déjà beaucoup de pirogues sont construites avec des planches. On doit remarquer que les capacités de construction navale artisanale au Ghana sont assez bien développées par rapport aux autres zones de la côte ouest-africaine.

Le projet modèle du Bénin est en cours d'introduction, à l'échelle expérimentale, de divers types de moteurs diesel inboard adaptés aux pirogues ghanéennes, grâce à la collaboration de sociétés qui fabriquent les moteurs.

Le projet a financé des expériences différents gréements de voile sur les pirogues de Shenge en Sierra Leone. En ce qui concerne les voiles et l'installation de moteurs inboard, des discussions seront entamées du 15 au 18 novembre en Sierra Leone lors de la réunion technique préparatoire sur la propulsion des petites embarcations de peches.

Une des contraintes communes à toutes les zones couvertes par le projet et empêchant le développement accru des activités de peche est le manque du matériel et des engins de peche. Dans certaines la difficulté à importer le matériel peut réduire le temps prévu de travail en mer. Des consultants recrutés pour le projet ont fait des recherches et études sur ce problème spécifique. L'une des recommandations retenue est que le gouvernement autorise l'importation libre et exempte de taxes des engins, matériels, et moteurs hors bord et inboard. Une autre recommandation est que les commerçants fassent plus attention au type de matériel et outils de pechés qu'ils importent pour s'assurer qu'ils répondent aux vraies exigences des pecheurs. Dans ce sens aussi, le role du gouvernement sera de continuer à assister et non pas de remplacer le secteur privé.

En Guinée Bissau et au Sénégal, le projet a financé des visites de divers spécialistes pour évaluer l'évolution du développement des petites embarcations de peches et des moyens de transport (en Guinée Bissau). Divers bailleurs de fonds ont financé des travaux importants d'installation de moteurs diesels en Mauritanie, et les premiers résultats sont encourageants, et il est à espérer que quelques petites embarcations de plus pourront bientôt être toutes équipées de moteur diesel plutôt que de moteurs hors bord.

2. Une approche intégrée

Il avait été demandé au projet de préparer et de diffuser une approche intégrée flexible pour le développement des peches artisanales, en mettant un accent particulier sur la participation communautaire et le partage des responsabilités dans la planification et l'exécution des projets locaux. Ces projet locaux devaient aussi prendre des mesures pour réglementer la peche et répartir correctement l'accès aux bénéfices tirés des ressources, afin de tirer le

maximum de profit économique et social fournis par les peches.

Les socio-anthropologues travaillant au sein du projet ont déjà fait des documents sur les données sociales de plusieurs communautés de peche de la zone, et ces informations sont d'une importance capitale dans le processus de compréhension du role des projets dans le développement intégré.

Plusieurs institutions sont en train de collecter des données sur les divers aspects des conditions de vie sociale et économique des pecheurs et de leurs communautés dans la région ; ces données gagneraient à être examinées et analysées de plus près. Des consultants ont été recrutés par le DIPA pour entreprendre des études économiques sur les peches artisanales et l'utilisation des crédits et des capitaux. Le projet a également suivi le travail fait sur les aspects nutritionnels des peches artisanales.

Les personnes associées aux coopératives et aux groupements de pecheurs ont bénéficié de sessions de formation en comptabilité et autres procédures simples de gestion.

En janvier 1985, une réunion s'est tenue à Cotonou pour discuter des stratégies et méthodologies du développement des peches artisanales. A cette réunion ont participé de nombreux administrateurs de la FAO travaillant en zone africaine.

En faisant une analyse approfondie des conditions de vie sociale, économique et anthropologique des pecheurs, on peut arriver à une meilleure compréhension du role des pecheurs dans le processus du développement intégré des communautés de peche, et des interventions appropriées peuvent être envisagées et exécutées. Ces interventions peuvent servir pour les décisions de politique générale, afin d'assurer par exemple, la meilleure surveillance des eaux cotières et empêcher que les bateaux de peche industrielle ne peche à proximité de la cote dans les zones réservées aux pecheurs artisanaux. Une autre décision politique pourrait s'appliquer à l'abolition des prix fixes du poisson et des produits dérivés. Au niveau de la communauté rurale de peche les interventions prioritaires comprennent l'approvisionnement en eau potable, de meilleurs soins de santé, des facilités d'éducation scolaire et des communications routiers acceptables.

3 - Le projet modèle Bénin

Sur la base d'études préliminaires faites sur tous les villages le long de la cote, neuf campements de pecheurs ont été provisoirement sélectionnés comme communautés cibles pour effectuer les activités de projet. Une explication globale des activités du projet a été donnée aux villages sélectionnés et il leur a été demandé de discuter entre eux des propositions de se réunir pour une réunion subséquente afin de recueillir toutes les réactions. Cinq villages furent finalement choisis sur la base de la réaction d'enthousiasme au projet, des activités de peche et de la cohésion sociale.

Les activités de projet ont été conditionnés par le principe de la participation communautaire, ou de groupe, dans la planification et l'exécution des micro projets. Dans tous les cas, l'approche avait pour but de permettre des discussions en profondeur avec le groupe concerné, avant le démarrage du micro-projet, d'étudier des alternatives et de décider de l'action à prendre. Le groupe de peche s'est engagé dans des cours de formation dans les techniques de peche, la maintenance de moteurs, la diversification et l'amélioration des techniques de peche, la construction de salles de réunion (gites) pour les pecheurs et la récupération des pirogues avec les palans. Les activités de développement communautaire ont requis la fourniture de troussees médicales d'urgence pour les pecheurs, de puits d'eau potable dont l'utilisation est appuyée par un programme d'éducation pour la santé, de l'amélioration des routes d'accès, l'organisation des groupements féminins pour la commercialisation, et les activités maraichères.

Le projet modèle a fait des essais d'installation de moteurs diesel dans les pirogues parallèlement à une expérience avec un type amélioré de filet maillant et en introduisant un petit échosondeur sur les pirogues. Ceci a été fait au port de Cotonou où l'impact potentiel sur les milliers de pecheurs artisanaux basés là est assez substantiel.

Le projet modèle a véritablement mis sur pied une expérience très valable du développement intégré des communautés de peche.

4 - Unités de développement des pêches

L'un des objectifs secondaires du projet DIPA est d'aider à maintenir un système d'unités de développement des pêches qui peuvent fournir une assistance technique et économique aux communautés de pêche, y compris les apports techniques nécessaires à la pêche, au stockage, à la manutention, à la distribution et à la commercialisation (réduction des pertes survenant après capture) du poisson et pour l'aménagement des pecheries.

Pour réussir à exécuter ce second aspect du projet DIPA, celui-ci doit principalement s'engager avec les projets nationaux de la région qui sont des projets associés. On trouve ces projets au Bénin, à travers le projet modèle, en Sierra Leone à travers le projet Shenge et en Côte d'Ivoire à travers le projet de la lagune Aby. Ces projets opèrent en qualité des "Unités de Développement des Pêches".

Le projet intégré de développement des villages ruraux de pêche dans la région de Shenge en Sierra Leone est financé par le PNUD. L'agence d'exécution est la FAO. Le projet DIPA avait aidé à la formulation du document de projet original et a payé des consultants devant aider à entreprendre des études sur le développement communautaire, sur les propulsions des embarcations, et sur la voile. De plus, le projet paie pour les travaux continus de sociologie par un professionnel de la Sierra Leone et a également financé une étude de commercialisation du poisson. L'équipe FAO a fait un début encourageant dans la zone et il est plus que probable que le bien être social des communautés ira en s'améliorant ce qui sera la preuve de l'efficacité du processus du développement des pêches.

Le projet lagune Aby de Côte d'Ivoire est un projet financé par le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA). Les captures annuelles sur la lagune s'étaient réduites de 11.000 tonnes en 1979 à 3.500 tonnes en 1982. Le but du projet était alors d'aider à rétablir la pêche, et au niveau du village en particulier en tenant compte de la disponibilité des puits, des sites de débarquement, des soins de santé simples, l'accès par piste, etc, et un programme de prêt a été démarré pour aider les pêcheurs déjà installés à renouveler leurs filets, et à essayer de nouveaux types d'embarcation, et des engins de pêche. Le Projet DIPA a facilité l'échange d'informations sur le projet, et a aidé le personnel à effectuer des voyages dans les pays avoisinants de la zone.

Des documents des projets ont été élaborés pour des activités similaires en Guinée et au Liberia et il est à espérer qu'un suivi puisse être maintenu par le DIPA pour assurer le financement du développement des pêches artisanales dans les zones rurales dans d'autres pays. Un autre projet en cours d'exécution et qui possède tous les éléments pour instituer une unité de développement des pêches, est celui du projet de pêche intégré du lac Lagdo près de Garoua au Cameroun financé par la CEE.

5 - Echanges d'experts et d'information

Le projet DIPA a porté une attention particulière aux besoins exprimés pour plus de formation du personnel et des personnes engagés dans le secteur des pêches. trente participants se sont réunis pour l'Atelier Régional sur le Développement et l'Aménagement des Pêches Artisanales à Lomé (Togo) en novembre 1985. Durant cet atelier les priorités et les composantes du mandat du projet ont été décrites et analysées. Les participants ont pu également faire une visite au projet modèle du Bénin pour étudier le travail dans les villages cotiers de pêcheurs.

Beaucoup de gens ont visité le Bénin pour enrichir leurs connaissances sur les pêches artisanales du Bénin et d'autres pays de la région. Beaucoup de problèmes sont communs aux pêches artisanales de la zone. Jusqu'ici le projet a assuré la formation formelle et sur le tas pour environ cent personnes à des périodes diverses. Parmi les visites enregistrées, on a compté des individus privés de la région et aussi bien que des visiteurs de pays à vocation de pêche importante telle que l'Indonésie.

Le projet a gardé des contacts étroits avec le projet COPACE financé auparavant par le PNUD et qui se poursuit avec des fonds américains (GCP/RAF/215/USA).

Pour rendre compte des résultats et des réalisations du projet les documents suivants ont été élaborés : (i) les documents de travail (couverture bleue) publié à Cotonou et destiné à la diffusion des données, et l'information technique qui peuvent aider le personnel national et les travailleurs du secteur des pêches dans leur travail (ii) des rapports de voyage à diffusion restreinte et qui traitent de compte-rendus de missions effectuées par le personnel de projet et qui contiennent beaucoup d'informations à jour sur le secteur des pêches, (iii) des rapports semestriels d'information destinés à informer la FAO, le PNUD et les agences de financement de toutes les phases d'évolution du projet, (iv) des bulletins d'information périodiques destinés à informer les

gouvernements et personnes intéressées par les activités du projet et enfin (v) d'autres documents préparés pour des réunions scientifiques et des cours de formation rédigés par le personnel dans le cadre de leur travail régulier.

L'absence d'un centre de documentation centrale dans les différentes directions de pêche est une contrainte majeure à l'amélioration des échanges d'information. Au siège de Cotonou, une collection assez complète de documents sur les pêches de chaque pays de la région a été faite.

Le projet a aussi produit des films vidéo pour faire connaître les activités et aussi pour éduquer et promouvoir diverses techniques liées aux développements du secteur.

C - Participation

Dans la zone maritime s'étendant le long de la côte ouest africaine du fleuve Zaïre au Cap Blanc (20° N) le grand pourcentage de poisson capturé par les bateaux de pêche battant pavillons nationaux des pays côtiers, s'élevant à environ 900.000 tonnes, comprend les captures faites par les pirogues (environ 600.000 tonnes). Des millions de personnes sont associées à la pêche artisanale, et des millions d'êtres humains comptent sur le poisson pour leurs besoins de base en protéines animales.

Pour qu'un programme régional, particulièrement ceux couvrant une douzaine de pays, soit effectif, il faut du temps pour trouver du personnel efficace, compétent et conscient des tâches prioritaires qui pourront former une bonne équipe. Il faut aussi du temps avant que les pays participants n'apprennent la meilleure façon d'utiliser les services disponibles au niveau technique et de supervision. Dans certains cas, certains pays participants peuvent jouer un rôle important dans la mise à disposition de locaux de formation, et de mise en pratique technique des améliorations dans l'approche de certains sujets.

En ce qui concerne le suivi, il est important de s'assurer que le plus de gens possible soient engagés dans les activités du projet, afin que même lorsque le financement sera réduit, il y aura une continuation de l'intérêt à promouvoir le développement artisanal non seulement par des entités publiques mais aussi par le secteur privé, les pêcheurs et leurs communautés.

LISTE DES RAPPORTS DIPA - LIST OF IDAF REPORTS

Documents de travail/Working papers

- De Graauw, M.A., Etude de préfactibilité technique de l'aménagement pour la pêche maritime artisanale au Bénin. 1985
Cotonou, Projet DIPA. 55p., DIPA/WP/1.
- Black Michaud, M.J., Mission d'identification des communautés littorales de pêcheurs artisans au Bénin. Cotonou, 1985
Projet DIPA, 24p, DIPA/WP/2.
- Gulbrandsen, O.A., Preliminary account of attempts to introduce alternative types of small craft into West Africa. 1985
Cotonou, IDAF Project, 51p., IDAF/WP/3.
- Jorion P.J.M., The influence of socio-economic and cultural structures on small-scale coastal fisheries development in Benin. Cotonou, IDAF Project, 1985
42p., IDAF/WP/4.
- Tandberg, A., Preliminary assessment of the nutritional situation of subsistence fishermen's families. Cotonou, 1986
Projet DIPA, 31p., IDAF/WP/5.
- Wijkstrom, O., Recyclage des personnels pêche en gestion et comptabilité. Cotonou, Projet DIPA 25p., 1986
DIPA/WP/6.
- Collart, A., Development planning for small-scale fisheries in West Africa, practical and socio-economic aspects of fish production and processing. Cotonou, IDAF Project, 1986
34p., IDAF/WP/7.
- Collart, A., Planification du développement des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest: Production et traitement du poisson, ses aspects matériels, techniques et socio-économiques. Cotonou, Projet DIPA, 1986
67p. DIPA/WP/7.
- Van der Meeren, A.J.L., Socio-economic aspects of integrated fisheries development in rural fishing villages. 1986
Cotonou, IDAF Project, 29p., IDAF/WP/8.
- Haling, L.J., et Wijkstrom, O., Les disponibilités en matériel pour la pêche artisanale. Cotonou, Project DIPA, 1986
47p., DIPA/WP/9.
- Akester S.J., Design and trial of sailing rigs for artisanal fisheries of Sierra Leone. Cotonou, IDAF Project, 1986
31p., IDAF/WP/10.
- Vétillart, R., Rapport d'étude préliminaire sur l'aménagement d'un abri pour la pêche maritime artisanale à Cotonou. Cotonou, Projet DIPA, 31p. DIPA/WP/11. 1986
- Van Hoof, L., Small-scale fish production and marketing in Shenge, Sierra Leone. Cotonou, IDAF Project, 1986
36p., IDAF/WP/12.

Black-Michaud, J. et J. Johnson, Participation communautaire aux projets intégrés des pêches artisanales DIPA/WP/ En préparation.

Everett, G.V. An outline of West African Small-scale fisheries. 1986 Cotonou, IDAF Project. 32p., IDAF/WP/13

Rapports techniques et des documents choisis/Selected list of technical reports and documents

Direction Nationale du Projet Modèle Bénin, Mise en place et plan 1985 d'exécution. Cotonou, Projet DIPA, 43., + 3 Annexes.

Sheves, G.T., Integrated small-scale fisheries projects: principles, approaches, and progress in the context of the Benin prototype project. Paper presented at the workshop on Small-scale Fisheries Development and Management, Lomé 20 - 29 November 1985, 33p.

Sheves, G.T., Projets intégrés de pêches artisanales: approches et évolution dans le contexte du projet pilote. Document présenté à l'atelier régional sur le développement et l'aménagement des pêches artisanales, Lomé, 20 - 29 Novembre 1985, 36p.

IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 1, October/Octobre 1985.

IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 2, January/Janvier 1986.

IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 3, June/Juin 1986.

Paraiso F-X., Rapport sur stages de recyclage en identification 1985 des poissons Cotonou, GCP/RAF/192/DEN 24p.

Collart, A. et M. Giudicelli Développement des pêcheries maritimes et continentales de la pisciculture au Gabon. 1984 Rome, FAO (GCP/RAF/192/DEN) 77p.

Johnson, J.P., et M.P. Wilkie, Pour un développement intégré des 1986 pêches artisanales : du bon usage de la participation et de la planification. Cotonou Projet DIPA, 157p. + Annexes, Manuel de Terrain N°. 1.

